

Luxembourg, le 27 janvier 2015

Objet: Conventions bipartites/tripartites 2015 « Services d'éducation et d'accueil » -
invitation à des réunions d'information

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Comme vous le savez, le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse vient d'envoyer pour signature aux communes et organes gestionnaires de services d'éducation et d'accueil la version 2015 de la convention bipartite/tripartite « Services d'éducation et d'accueil pour enfants ».

Les lignes directrices et les modifications principales de la convention 2015 seront présentées par le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse lors de réunions d'information organisées par le SYVICOL et l'Entente des Foyers de jour aux lieux et dates suivants :

- Hôtel de Ville de Dudelange, place de l'Hôtel de Ville, salle des fêtes Nic Birtz (1^{er} étage),
vendredi le 13 février 2015 de 9:00 à 11:00 heures
- Däichhal Ettelbruck, rue du Deich,
mardi le 24 février 2015 de 9:00 à 11:00 heures
- Centre de Loisirs, Steinsel, rue de l'Alzette,
mercredi le 25 février à 2015 de 9:00 à 11:00 heures.

Les réunions s'adressent aux gestionnaires des services d'éducation et d'accueil et au personnel communal concerné, mais aussi aux élus communaux intéressés par le sujet.

Les inscriptions se font via le site www.syvicol.lu.

Merci de bien vouloir diffuser la présente invitation au sein de votre commune. Une copie en sera envoyée directement par nos soins aux chargés de direction des structures d'accueil.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Thierry Lutgen
Président de l'Entente des Foyers de jour asbl



Emile Eicher
Président du SYVICOL